

NOUVELLES LEÇONS

DE

LITTÉRATURE MODERNE

OU

MORCEAUX CHOISIS

De Prose et de Poésie

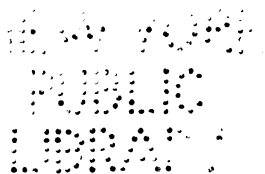
A L'USAGE DE LA JEUNESSE.



AU BUREAU DU JOURNAL DES ENFANTS,

Rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

1842.



après avoir perdu ou laissé faner ses lis. Ce sont ces mêmes femmes que les orientaux prisent par dessus toutes les autres : elles se donnent cette teinte par le même procédé que nos femmes emploient pour se mettre du rouge ; et ce qui est très singulier , c'est qu'on finit par s'accoutumer à cette couleur , et par la trouver même agréable. Leur habillement est toujours d'une simple gaze brodée ou brochée en or très-riche ; elles sont couvertes de pierreries de la tête aux pieds ; elles en ont jusque sur la tête , au cou , aux oreilles , sur la poitrine , aux bras , aux doigts , à la jambe , aux doigts des pieds et jusqu'au nez , ayant toutes un petit diamant attaché à une narine par un anneau ; ce qui leur donne un petit air malin qui leur sied.

Comme souverain d'une partie du Visapour , Tippoo-Saïb jouissait de la facilité d'avoir parmi ses bayadères celles qui étaient les plus renommées par leurs talents , leurs grâces , leur beauté , etc. Ces bayadères sont des danseuses supérieures dans leur genre ; tout danse et tout joue en même temps chez elles ; leur tête , leurs yeux , leurs bras , leurs pieds , tout leur corps semble ne se mouvoir que pour enchanter ; elles sont d'une incroyable légèreté , et ont le jarret aussi fort que souple : leur taille est des plus sveltes et des plus élégantes , et elles n'ont pas un mouvement qui ne soit une grâce. La plus âgée de ces femmes n'avait pas plus de seize à dix-sept ans. Aussitôt qu'elles atteignaient cette âge , on les réformait.

Vers onze heures ou minuit , toute la cour se retirait pour laisser souper le sultan , et il ne restait avec lui qu'un nombre choisi de convives qui étaient toujours ses amis ou ses parens.

Le Zenana , ou sérail de Tippoo-Saïb , était composé de trois cents femmes , toutes appartenant aux familles les plus distinguées de l'Inde. Les révolutions du sérail ,

dans l'Indostan , occasionent rarement des révolutions dans l'état ; les passions y sont moins vives que dans les autres parties du monde , et l'empire des femmes y est plus borné. La chasse , la promenade , le spectacle , des exercices et des évolutions , prenaient quelquefois la place des jouissances paisibles du palais. Tippoo-Saïb savait varier ses plaisirs ; mais il y attachait peu d'importance ; il pensait , comme son père , que le premier de tous était de travailler au bonheur de ses peuples , à l'agrandissement de son empire.

Tippoo-Saïb était passionné pour la gloire sans la connaître. Ne mesurant point ses propres forces , il voulut toujours briller dans une carrière pour laquelle il n'était pas fait. L'image des victoires d'Hyder-Aly , le souvenir de ses premiers succès , échauffait sans cesse son imagination , et l'impétuosité de son caractère l'entraînait toujours vers les idées guerrières.

J. MICHAUD.

LE RHINOCÉROS.

Cet animal fait partie d'une ménagerie qui est arrivée à Paris et s'est établie dans la salle du Colysée d'hiver , salle qui a servi déjà , au commencement de cette année (1835) , à une autre exhibition de même nature.

Outre l'accompagnement obligé des singes , des perroquets et des serpens , la ménagerie renferme un assez bel éléphant ; mais ce qu'elle offre de plus curieux à beaucoup près , c'est son rhinocéros. Jusqu'à présent en effet on n'a eu que très-rarement l'occasion de voir à Paris des animaux de cette espèce , que leur poids , leur peu de docilité , et surtout les accès de fureur sans cause auxquels ils sont parfois sujets , rendent très-incommodes à transporter. Celui-

ci n'est pas, comme le disent les gardiens, le premier qui soit venu dans cette ville, mais le cinquième, ou même seulement le quatrième, si, comme il y a quelques motifs de le soupçonner, l'individu qu'on nous présente aujourd'hui est le même qui était déjà venu en 1815.

Tous les rhinocéros qui, dans les temps modernes, ont été amenés vivans en Europe, venaient, comme celui-ci, des Indes, et appartenait à l'espèce unicolore; mais du temps de l'empire romain, on vit plusieurs fois paraître dans les jeux des rhinocéros bicornes, et Domitien même en a fait graver sur plusieurs de ses médailles.

Nos naturalistes, jusqu'à une époque toute récente, ont eu sur cet animal des notions moins étendues que les anciens, et il y a peu d'années encore qu'ils ne voulaient reconnaître qu'une seule espèce de rhinocéros. Tel était le cas de Linnée, qui croyait cette espèce propre aux Indes et à l'Afrique. Bientôt l'on distingua de l'espèce unicolore de l'Inde l'espèce bicolore du cap de Bonne-Espérance. Plus tard, Camper, examinant la tête osseuse d'un rhinocéros à une seule corne, venant de Java, montra qu'elle était trop différente de celle du rhinocéros unicolore, précédemment connue, pour ne pas constituer une troisième espèce. Presqu'à la même époque on annonça que de l'autre côté du détroit de la Sonde, dans l'île de Sumatra, il existait aussi des rhinocéros, et que malgré la courte distance qui sépare cette île de Java, ils appartenait à une espèce différente et pourvue de deux cornes. Ce fait singulier fut mis hors de doute en 1793 par Bell, qui donna dans ses transactions philosophiques une bonne description de l'animal. Du reste la distinction entre les espèces de l'Archipel Indien n'a été bien établie que depuis peu d'années, par les travaux de deux naturalistes français, MM. Diard et Duvancel.

On a prétendu qu'il existait en Afri-

que plusieurs espèces distinctes de rhinocéros. Mais cette assertion ne repose pas encore sur des preuves suffisantes. On en pouvait de même supposer deux pour le continent de l'Inde, puisque M. Lamarre Picot a tué près de l'embouchure du Gange un rhinocéros femelle sans cornes; le petit qui fut tué en même temps, et dont les dépouilles, ainsi que celles de la mère, ont été apportées en France, n'en présentait non plus aucun germe. Était-ce une nouvelle espèce, ou seulement une variété de l'ancienne? c'est ce que l'on ne peut jusqu'à présent décider.

Outre les espèces de rhinocéros dont nous venons de parler, plusieurs espèces, différentes par plusieurs points d'organisation, ont existé à une époque antérieure à la dernière révolution du globe, et leurs débris ont été trouvés en divers lieux d'Europe et d'Asie.

Le premier auteur qui ait parlé de ces restes est Néhémias Grew, qui a fait représenter en 1669 dans le *Museum Societatis regiæ*, une molaire de rhinocéros. A la vérité il la désigne seulement comme la dent d'un animal terrestre. Mais dans un autre endroit il parle en termes exprès d'un fragment de mâchoire de rhinocéros trouvé près de Cantorbéry.

Quelque chose de beaucoup plus complet se trouve dans un excellent mémoire que Hollemann fit paraître en 1752, dans les Mémoires de la Société royale de Göttingue. Mais ce fut à Pallus surtout qu'on dut des renseignemens importans sur les espèces perdues de ce genre singulier.

Ce grand naturaliste ayant été chargé, vers 1768, de la direction du cabinet de Pétersbourg, y trouva parmi les os fossiles qu'y avaient accumulés long-temps les recherches faites en Sibérie, d'après les ordres de Pierre-le-Grand, quatre crânes et cinq cornes de rhinocéros. Il représenta et décrivit en détail dans le treizième volume des Commentaires de l'académie

impériale le plus parfait de ces quatre crânes, qui cependant était encore privé de toutes ses dents.

Ayant voyagé lui même en Sibérie, il fut en état quelques années après de donner de nouveaux faits du même genre. En 1773 il publia la découverte d'un rhinocéros entier trouvé avec sa peau deux ans auparavant enseveli dans le sable, sur les bords du Wilugi, rivière qui se jette dans la Léna, au-dessus de Sakoutsk. Cet animal portait deux cornes comme le rhinocéros d'Afrique. Son crâne, beaucoup plus allongé que ceux des rhinocéros vivans, se distinguait par une cloison osseuse qui soutenait les os du nez. Sa peau était couverte d'un poil assez épais, ce qui lui permettait d'habiter les pays froids, tandis que les espèces aujourd'hui vivantes sont toutes propres à des pays très-chauds.

Les travaux de notre grand Cuvier ajoutèrent beaucoup encore à ce que Pallas nous avait appris des rhinocéros fossiles, et aujourd'hui on a déterminé avec précision plusieurs espèces dont la plus petite n'exède pas la taille d'un cochon. Les débris de cette dernière ont été découverts en France.

Les longues indéisions des naturalistes, relativement à la distinction des espèces du genre rhinocéros, tiennent à la difficulté de voir et de comparer ces animaux qui ont toujours été très-rares. Aristote ne paraît pas les avoir connus, et le premier dont il soit fait mention dans l'histoire est celui qui parut à la célèbre fête de Ptoloméé Philadelphie. On efit marcher le dernier des animaux étrangers comme le plus curieux et le plus rare. Pline nous apprend qu'il n'avait qu'une corne. Auguste en montra un autre lorsqu'il triompha de Cléopâtre. Dion Cassius, qui rapporte ce fait, ne détermine point l'espèce. Strabon décrit fort exactement un rhinocéros unicomne qu'il vit à Alexan-

drie; il parle même des plis de sa peau. Pausanias, de son côté, décrit fort bien le bicorné sous le nom de taureau d'*Ethiopie*. Il en avait paru deux de cette dernière espèce à Rome sous Domitien, qui furent gravés sur plusieurs médailles de cet empereur, et firent l'objet de plusieurs épigrammes de Martial, que les modernes ont été long-temps fort embarrassés à expliquer, parce qu'il y était fait mention de deux cornes.

Antonin, Gordien, Héliogabale, Héraclius, ont également fait voir des rhinocéros. Les anciens avaient donc sur ces animaux des connaissances qui ont long-temps manqué aux modernes. Le premier que ceux-ci avaient vu était de l'espèce unicomne. Il avait été envoyé des Indes au roi de Portugal Emmanuel, en l'an 1513. Ce roi en fit présent au pape; mais le rhinocéros ayant eu dans la traversée un accès de fureur, fit périr le bâtiment qui le transportait. On en envoya de Lisbonne un dessin à Albert Durer, qui le grava, et c'est la planche qui a long-temps été recopiée dans les ouvrages d'histoire naturelle.

On fut en effet près de deux siècles sans revoir cet animal en Europe. En 1685, il en arriva un d'Angleterre; mais il ne paraît pas qu'il soit sorti de l'île. Il n'en fut pas de même de celui de 1739, qui parcourut presque tous les états d'Allemagne et d'Italie. Une femelle fut amenée deux ans après et également promenée dans toute l'Europe. En 1749, elle vint en France, où l'on n'en avait pas encore vu. Elle fut peinte par Oudry, et décrite par Daubenton, dans le *supplément de l'histoire naturelle de Buffon*.

Le second que nous avons eu en France a pu être beaucoup mieux observé; il avait vécu assez long-temps à la ménagerie de Versailles, et se noya dans son bassin en juillet 1793. Quelques jours après, il fut apporté à Paris, où, malgré

l'extrême chaleur de la saison, Mertrud et Daubenton en firent l'anatomie ; toutes leurs observations sont restées inédites ; mais les dessins, au nombre de trente-six, qui avaient été exécutés sous leurs yeux par Maréchal et Redouté ont été conservés et portent de petites notes de la main de Vicq d'Azir. C'est à l'aide de ces documens que Cuvier fit, en 1810, pour l'ouvrage intitulé *Ménagerie du Museum*, un excellent article auquel nous avons emprunté tout ce qui se rapporte à l'histoire de cet animal chez les anciens.

En 1815, un autre rhinocéros qui appartenait, comme tous les précédens, à l'espèce unicomne du continent de l'Inde, fut amené à Paris où il ne resta que peu de temps. Pendant son séjour, il fut observé avec beaucoup de soins par M. Frédéric Cuvier, qui en a donné une très-bonne description accompagnée de deux figures.

« Ce rhinocéros, dit M. Cuvier, était encore jeune, et c'était un animal habituellement d'une extrême douceur ; il obéissait à son maître, et recevait ses caresses avec une véritable affection. Cependant il était pris quelquefois de mouvemens furieux pendant lesquels il n'aurait pas été prudent de l'approcher. On ne pouvait attribuer de cause à ses violences ; on aurait dit qu'un sentiment aveugle lui faisait désirer une liberté qu'il n'avait jamais connue, le portait à rompre ses chaînes, et à sortir de l'esclavage où il était retenu : du pain, des fruits, le calmaient toujours, et on se réservait avec soin cette ressource contre sa colère ; aussi c'étaient les personnes qui flattaient le plus sa gourmandise qui recevaient de lui le meilleur accueil. Dès qu'il les apercevait, il avançait vers elles sa longue lèvre supérieure, et ouvrait sa bouche en tirant la langue. La cage étroite dans laquelle il était enfermé ne lui a pas permis de manifester beaucoup d'intelligence, et son maître ne lui

demandait que d'oublier ou de méconnaître sa force, et d'obéir ; mais à l'attention qu'il portait à tout ce qui se passait autour de lui, à la distinction qu'il savait faire des personnes, et de ce qui pouvait lui annoncer quelque chose d'agréable, on juge facilement que son intelligence aurait acquis beaucoup de développemens dans des circonstances plus favorables. On n'exigeait rien de lui sans le récompenser, et le peu de mouvement qui lui était permis était encore cause qu'on ne lui demandait que très-peu de choses, comme par exemple d'ouvrir la bouche, de porter la tête à droite et à gauche, de lever la jambe.

Cet animal avait été amené des Indes en Angleterre, d'où il passa dans une ménagerie ambulante, et tout Paris l'a vu en 1815. Il était plus épais et plus lourd encore dans ses proportions que l'éléphant, quoiqu'il fût plus petit. Sa hauteur, à la partie la plus élevée de son dos, était de 4 pieds 4 pouces, et sa longueur du derrière à l'extrémité de la tête était de 7 pieds. Sa tête en avait deux, à compter des oreilles. Tout son corps était couvert d'une peau épaisse, tuberculeuse, et à peu près nue, qui formait les replis indiqués par le dessin. Elle était d'un gris-foncé violâtre, qui paraissait presque noir lorsqu'elle était graissée, et cette espèce de lubrification se faisait une ou deux fois par semaine, pour empêcher qu'elle ne se desséchât trop et ne se couvrît de gerçures. Sous les plis elle était de couleur de chair, et beaucoup plus douce qu'ailleurs. Dans certaines parties, à la face extérieure des membres, aux genoux, sur la tête, les papilles de la peau avaient acquis une telle longueur qu'elles ressemblaient à des filets cornés, serrés les uns contre les autres parallèlement, et ce sont ces papilles que quelques auteurs ont appelées des excroissances de gaffles. Les poils en petit nombre qu'on observait prin-

cipalement à la queue étaient raides, grossiers et lisses; quelques-uns cependant de ceux qui se rencontraient sur le reste du corps étaient frisés, et, quoique épais et durs, ils avaient une apparence laineuse.

Chaque pied se composait de trois doigts, qui ne se montraient au dehors que par les trois ongles dont ils étaient garnis, et qui avaient la forme de sabots, c'est-à-dire qu'ils enveloppaient les doigts en dessus et en dessous; la queue était habituellement pendante, mais elle était susceptible de mouvemens volontaires à droite et à gauche, et l'animal s'en servait ainsi pour écarter de sa peau ce qui le gênait.

Les organes de la mastication étaient incomplets : ceux de la partie antérieure des mâchoires, ses incisives n'étaient qu'en rudimens; il en a d'abord deux fortes à chaque mâchoire, séparées par deux autres très-petites à la mâchoire inférieure, et garnies en dehors par deux plus petites encore à la mâchoire supérieure. Les molaires étaient au nombre de sept de chaque côté des deux mâchoires : celles d'en haut sont carrées, et présentent diverses figures irrégulières formées par le contour de l'émail, celles d'en bas présentent deux doubles croissans, excepté la dernière qui en présente trois.

Les yeux étaient fort petits, les paupières simples, la pupille ronde, et aucun organe accessoire ne s'y trouvait. Les narines s'ouvraient sur les côtés de la lèvre supérieure, et ne présentaient qu'une ouverture plus large en avant qu'en arrière, qui avait un peu la double courbure d'un S. La langue était douce, susceptible de s'étendre et de se reposer en dessous comme une petite trompe; la conque externe des oreilles était assez grande, mobile, en forme de cornet et d'une structure très-simple. Quant à l'organe du toucher, il ne pouvait guère avoir quelque délicatesse que dans la lèvre supérieure,

Tous les sens de cet animal, excepté le toucher, paraissent être assez délicats. Il consultait fréquemment son odorat, et il donnait la préférence aux fruits sucrés et au sucre même sur tous les autres alimens. Il ramassait les plus petites choses avec sa lèvre mobile, pour les porter à sa bouche; et quand il mangeait du foin, il en formait avec cette lèvre une petite botte, qu'il introduisait ensuite sous ses dents à l'aide de la langue. Sa corne, qui, comme on le sait, est solide, fixement attachée aux os du nez, et composée de fibres de même nature que les cornes des chèvres et des antilopes, était courte et obtuse; il s'en servait pour frapper dans ses momens de fureur, et même pour arracher et détruire tout ce qui lui paraissait devoir céder à ses efforts. On voyait qu'il était porté par un mouvement instinctif à se servir de cette partie plutôt que de toute autre dans tous les cas où l'emploi de sa force lui était nécessaire. »

Ce rhinocéros de 1815 pourrait fort bien, comme nous l'avons dit, être le même individu que celui du Colisée. Ce dernier, en effet, comme nous l'avons appris des gardiens, a été acheté en 1810, en Angleterre, au moment où il arrivait de l'Inde; il n'avait pas alors plus de deux ans; il en aurait eu sept en 1815. Cela s'accorde parfaitement avec ce que dit M. Cuvier, et la description qu'il fait de l'animal qu'il a observé convient parfaitement à celui que nous voyons aujourd'hui, sauf les différences qui peuvent être attribuées à l'âge ou à l'état de gêne dans lequel l'animal a vécu. Ainsi le nôtre est un peu plus grand, et on peut supposer qu'à sept ans il n'avait pas pris toute sa taille. La corne est plus grande, mais elle est déjetée en arrière, et se recourbe de manière à ce qu'elle rentrerait par la pointe dans le front si on n'avait de temps en temps soin de la scier. Cette déviation provient évidemment de l'habi-

tude qu'il a prise de la frotter sans cesse contre le mur près duquel il est attaché. Une même cause produit souvent des difformités analogues dans les vaches que l'on tient habituellement attachées à l'étable. Il est enfin un peu moins docile; mais c'est ce qu'on remarque chez plusieurs espèces d'animaux élevés en captivité, et notamment dans les singes.

Notre rhinocéros a les jambes cagneuses; mais cette conformation que M. Cuvier indique aussi pour le sien, et qu'il présente comme résultat de la captivité, pourrait bien être propre à l'espèce, du moins on l'observe aussi chez l'individu qu'Edwards a figuré dans ses *Glanures d'histoire naturelle*.

La peau du rhinocéros n'est pas aussi épaisse qu'on pourrait le supposer d'après l'inspection des plis qu'elle forme sur le corps, particulièrement dans l'espèce dont nous parlons ici. Elle ne l'est certainement pas, proportion gardée, autant que celle du tapir. Elle est d'ailleurs très-souple, quoiqu'elle soit peu extensible, et au pli des épaules on la voit rouler sur elle-même dans les mouvemens de l'animal, comme ferait un morceau de gros drap. Sous le collier par lequel l'animal est attaché à deux fortes chaînes, la peau est étioyée et couleur de chair; dans l'intérieur des plis du cou, elle est d'une couleur de basane très-claire; elle était couleur de chair dans le rhinocéros de 1815; mais cette différence peut encore être attribuée à l'âge.

Quoique garnie en plusieurs points de protubérances cornées, la peau cède facilement sous la pression du doigt; elle est assez sensible, et l'animal s'aperçoit du plus léger contact.

Parmi les choses qui, dans l'organisation de ce singulier animal, frappent le plus, c'est, après la disposition de la corne et les plis de la peau d'une part, la largeur énorme de la nuque, dont le diamè-

tre est plus grand que celui de la tête; de l'autre, l'extrême petitesse des yeux, qui sont à peine égaux à ceux d'une chèvre.

Notre rhinocéros est assez doux; mais il donne quelquefois des signes d'impatience. Lorsque les propriétaires de la ménagerie arrivèrent en France, comme ils ne parlaient qu'italien, ils prirent un domestique français, pour donner aux spectateurs les explications d'usage; toutes les fois que cet homme, dans le cours de sa harangue, touchait même très-légèrement l'animal avec la baguette qu'il tenait à la main, celui-ci secouait ses chaînes de manière à bien faire voir qu'une pareille familiarité n'était pas de son goût. Le rhinocéros de la ménagerie de Versailles, moins habitué à la société des hommes, était beaucoup plus farouche, et il tua deux jeunes gens qui s'étaient imprudemment introduits dans son parc. Dans l'état sauvage, cet animal vit dans la solitude et dans les bois les plus épais. Pour peu qu'il s'aperçoive du voisinage d'un homme, il se précipite sur lui avec une sorte de fureur, le terrasse et le foule aux pieds, ou le perce de sa corne. Quoiqu'il soit très-bas sur les jambes, il court si rapidement que le galop du cheval ne peut suffire pour lui échapper.

Un fait rapporté par Boutins prouve qu'il ne manque pas d'un certain degré d'intelligence pour défendre sa progéniture. Une femelle attaquée en plaine par des chasseurs, s'occupa d'abord de faire rentrer son petit dans le bois; pendant tout ce temps, elle se laissa molester sans se défendre; mais quand le petit fut caché, elle revint fondre sur les assaillans avec tant de furie qu'ils furent obligés de se réfugier en hâte derrière les arbres.

Les anciens ont attribué au rhinocéros une antipathie particulière pour l'éléphant, et il est probable qu'en effet on les faisait combattre ensemble dans les jeux publics; mais, dans l'état de nature, ils n'ont au-

cun motif pour s'attaquer, et aucun fait avéré ne prouve que cette antipathie soit réelle. Le rhinocéros du Colisée est, comme nous l'avons dit, placé dans la même pièce qu'un éléphant, et on ne voit pas que ces deux animaux se témoignent réciproquement aucune malveillance. A la vérité, chacun d'eux est enchaîné sur son estrade, mais si cet obstacle prévient les actes hostiles, il n'empêcherait pas la manifestation des sentimens de haine. Chardin, au reste, a vu deux éléphants et un rhinocéros vivre paisiblement ensemble.

C'est probablement avec aussi peu de fondement que les Indiens attribuent au rhinocéros une grande amitié pour le tigre; comme ces deux animaux aiment également les lieux marécageux et les bords des rivières, on les aura vus souvent ensemble, et il n'en aura pas fallu davantage pour faire adopter cette opinion.

On attribuait autrefois à la corne du rhinocéros des propriétés merveilleuses; on croyait, par exemple, que les vases qui en étaient faits se fendaient si l'on y mettait du poison. Cette opinion, qui était passée de l'Orient dans notre Europe, y donnait un nouveau prix à un objet que sa seule rareté eût déjà fait rechercher. On en faisait encore un cas extrême au seizième siècle. Ainsi, le pape Clément VII en envoya une au roi de France, comme le présent le plus digne d'être offert à un souverain; et Paul Jove raconte sérieusement que lorsque les Français pillèrent le palais des Médicis, ils y trouvèrent un trésor inestimable, une corne de rhinocéros.

Les Indiens, suivant Boutins, mangent avec plaisir la chair des jeunes rhinocéros; la chair des vieux est dure, coriace et désagréable.

Le Temps.

CHASSE DU TIGRE ET DU LION.

Lord Combermere et neuf officiers parmi lesquels je me trouvais, tous montés sur des éléphants, et guidés par vingt Indiens qui venaient avec eux vingt autres éléphants chargés de toutes sortes de provisions, se dirigèrent vers le pays de Douab, qui s'étend du Gange aux rives de la Juddéc. Les Indiens commencèrent à faire des battues, et nous nous engageâmes dans ces terrains humides et marécageux, où l'on rencontre à chaque pas des carcasses de buffles et d'autres mammifères qui, contraints de venir dans ces lieux pour s'y désaltérer, ont été surpris et égorgés par les tigres.

Le terrain était peu tourmenté, les arbres étaient rares à l'entour, et une abondante pelouse et des arbrisseaux croissaient à l'entour; tout se montrait donc sous un aspect favorable à la chasse; cependant, comme on ne s'attendait pas à rencontrer aucun animal redoutable, un des officiers et moi nous mîmes pied à terre, et nous tirâmes un oiseau qui a quelque ressemblance avec l'outarde. Nous reconnûmes peu de temps après qu'il y avait deux tigres éloignés à peine du lieu où nous nous trouvions par une distance de cent pas; pourtant nous continuâmes notre route sans rien rencontrer, les éléphants toujours rangés en ligne, quand tout à coup l'animal que je montais manifesta une grande agitation, et levant la trompe, en tira à plusieurs reprises un grand bruit rauque. Le *mahout* (conducteur) nous dit aussitôt que c'était un signe infallible qu'un tigre se trouvait entre le vent et nous. Les trente éléphants formant une ligne formidable furent à l'instant dirigés du côté d'où venait le vent.

Nous avions fait à peine trois cents pas, lorsqu'en pénétrant dans un terrain ma-